

Ecole Molière – 78440 Gargenville
PROCES-VERBAL CONSEIL D'ECOLE du 19 octobre 2021
Fait en Visio conférence

Sous la présidence de Mme Blasco, directrice de l'école, en présence :

- De Mme Ebode Inspectrice de l'Education Nationale, excusée
- De M.Perron (excusé)
- de Mme . Grolleau, Adjointe aux affaires scolaires
- de Mme Quentin, chargée aux affaires scolaires
- des enseignants : M. Blanquet, Chateau, Delsupexhe, Abadie, Ferrat, Raymond ,Smittarello
- Des enseignantes du RASED : Mme Allot
- -M. Bonin, DDEN ,excusé
- des représentants des parents, élus au conseil d'école :
- AGPG : Titulaires : voir liste d'émargement
- FCPE: Titulaires : voir liste d'émargement

Mme Blasco ouvre la séance à 18h30.

Points principaux à aborder lors du Conseil d'Ecole:

MODIFICATION : pas de point sur le périscolaire car les questions sont traitées en conseil du périscolaire

- Désignation d'un secrétaire
- Présentations de l'assemblée
- Rappel du rôle du Conseil d'école
- Structure de l'école
- Vote du nouveau règlement scolaire; annexes
- Projets des classes, classe du patrimoine
- Evaluations CP/CE1
- Bilan exercice incendie et PPMS
- Intervenant extérieur
- Manifestations
- Bilan OCCE
- Mairie : point sur les travaux et souhait d'investissement
- Question des parents élus :jeux de cour, fête de l'école, TNI, rénovation des peintures,
- Date du prochain conseil d'école

Désignation d'une secrétaire : M. Blanquet

Présentations : Un tour de table est effectué, une feuille d'émargement circule. Les parents délégués représentants des parents d'élèves sont félicités pour leur élection, leur implication dans la vie de l'école et dans son fonctionnement, leur participation à l'organisation des élections et aux différentes manifestations à venir.

Les parents élus le 8 octobre sont :

API :

- TITULAIRES : M.POINSIGNON, Mme FAIVRE, Mme BARBIER , Mme PLARD,
- SUPPLEANTS : M. PEREIRA, M. DE OLIVEIRA, Mme ABOUT

FCPE :

TITULAIRES : M. BOURAIMA, Mme VESINE, Mme ADRIEN

SUPPLEANTS : Mme BEN OUHIBA, Mme CHANCHAM, Mme FACEMAZ

Seuls les points inscrits à l'ordre du jour seront abordés.

Rappel du rôle du Conseil d'École :

Le Conseil d'Ecole :

- vote le règlement intérieur de l'école
- adopte le projet d'école, appelé à présent projet de territoire.
- donne son avis, fait des suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes questions intéressant la vie de l'école : intégration des enfants handicapés, restauration scolaire, hygiène scolaire, sécurité des enfants...
- donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires, éducatives, sportives ou culturelles
- peut proposer un projet d'organisation du temps scolaire dérogatoire.

Une nouveauté à compter de cette année, nous ne parlerons pas de projet d'école, mais de **projet de territoire**, avec 3 axes « Apprendre, s'épanouir et se transformer ».

Ce projet regroupera l'ensemble des écoles de Gargenville, mais intègre également les partenaires de la commune, ainsi que les parents.

Les objectifs pour les écoles de Gargenville seront les mêmes avec des marqueurs (projets, des initiatives qui pourront être différents).

Ce projet s'étalera jusqu'en 2024.

Nous vous tiendrons informer lors des deux conseils d'école de cette année de l'avancée de la rédaction, sachant que vous pourrez peut- être sollicités pour y prendre part.

Structure de l'école et RASED :

- Effectifs : 199

Répartition par niveau 2021-2022

CYCLE II	<u>121</u>
CP	<u>37</u>
CE1	<u>36</u>
CE2	<u>48</u>
CYCLE III	<u>78</u>
CM1	<u>31</u>
CM2	<u>47</u>
Total	<u>199</u>

Répartition par classe 2021-2022

CP	25
CP/CE1 - 12/11	23
CE1	25
CE2	24
CE2	24
CM1	31
CM2	24
CM2	23
Total	199

Mme Frebault effectue la décharge de Mme Blasco le vendredi ainsi qu'un jeudi sur 3. Madame Smittarello assure la fonction de directrice adjointe.

Mme Allot présente le RASED

Le rased est un dispositif de circonscription qui vient en aide aux élèves en difficultés. Trois types d'acteurs, interviennent pour réaliser cet objectif :

- l'enseignant spécialisé chargé de l'aide à dominante pédagogique (5 sur la circonscription)

- l'enseignant spécialisé chargé de l'aide à dominante rééducative (1 sur la circonscription)

- le psychologue de l'Education nationale.(3 sur la circonscription)

Le RASED vient renforcer les équipes pédagogiques pour mieux analyser les situations particulières et construire des réponses adaptées. Il est placé sous l'autorité et la responsabilité de l'IEN.

- × Dans le cadre d'une aide pédagogique, la co-intervention en classe sera alors privilégiée.

- × L'enseignant de la classe reste le responsable des enseignements et de leur mise en œuvre.

Ce qui a été fait en période 1 : Aide à l'accueil des élèves de petite section en début d'année, Interventions en classe de CE1 (principalement de la co-intervention en classe) pour consolider la lecture et les mathématiques. Aide à la passation des évaluations CP et CE1. Aide à l'évaluation de nouveaux élèves arrivés cette année dans l'école. Présentation du rased aux parents de CP et CE1 lors des réunions de rentrée.

Ce qui est prévu pour la suite :

En période 2 : Aide à la passation des évaluations diagnostiques GS Remédiation auprès des élèves repérés « à besoin » (français et mathématiques) lors des évaluations début CP et CE1

En période 3 : Aide à la passation des évaluations mi CP Mise en œuvre des remédiations auprès des élèves de GS. Aide aux élèves des classes de CM repérés à besoins à l'issue du 1er trimestre Remédiation auprès des élèves

En période 4 : Remédiation auprès des élèves repérés « à besoin » (français et mathématiques) lors des évaluations mi CP Poursuite des aides aux élèves de CM

En période 5 Aide à la consolidation des acquis pour les élèves qui changent de cycle ou d'établissement : les CE2 pour l'entrée sécurisée au cycle 3, les CM2 pour une entrée sécurisée au collège et les GS pour une entrée sécurisée au CP.

A l'école Molière, je suis intervenue une classe de CE1, 4 séances par semaine en co-intervention en classe. 2 séances pour les mathématiques et 2 séances pour le français.

Il est possible de contacter le RASED au 01 34 97 15 10.

Vote du règlement scolaire :

Lecture et vote : Voté à l'unanimité

Le règlement sera affiché à l'entrée de l'école, sur les panneaux d'affichages des différents bâtiments, et téléchargeable sur le site de l'école. Il sera transmis aux familles des nouveaux admis sur l'école ainsi que la charte de la laïcité. Les parents devront attester par écrit qu'ils l'ont lu.

Projets de classe :

- Les 2 classes de CM2 partiront du 24 novembre au 26 novembre pour une classe du patrimoine. Destination Caen, le mémorial, les plages du débarquement, visite d'une biscuiterie, fabrication de caramels et d'une fromagerie. Une réunion d'information est prévue le lundi 8 novembre à 19h45 (sans enfant et un seul représentant par famille)

-- Participation au CME (Conseil Municipal des Enfants)

Les enfants ont préparé leurs affiches électorales avec Marine Thomas, animatrice CME. Les élections auront lieu le 21 octobre à la mairie.

- Projet dessin aux militaires : Il convient de faire une distinction entre une action et un projet. En l'occurrence, il s'agissait d'une action,. L'information est arrivée mi- septembre, pour rendre des dessins fin septembre. Il nous paraissait déplacé de dire aux enfants, « allez un dessin et on l'envoie ». Nous avons participé il y a 3 ans à un grand projet de fabrication de poupées destinées à être offertes aux militaires à Noël ,

c'était un projet avec le collège, et il y a avait un sens et les élèves ont eu un courrier des militaires. Dans notre conception, il faut pouvoir donner du sens, et dans ce cas, le temps était insuffisant pour permettre d'y répondre positivement.

- Classe de découverte CM1 : oui en préparation et travail sur la mythologie
- Classe de Mme Raymond, toujours en jumelage avec l'école De Vaux sur Seine
- Educartable :
L'école a décidé d'utiliser le site edumoo avant tout pour la transmission des livrets scolaires. Certains enseignants utilisent aussi educartable dont la première mission est la continuité pédagogique en cas de fermeture de classe. D'autres enseignants ont choisi KLASSLY pour cela. Les enseignants ont la possibilité de pouvoir communiquer avec les familles. Mais l'outil principal reste avant tout le cahier de liaison et le cahier de texte ou l'agenda.

Bilan Evaluation CP/ CE1 :

Les élèves de classe de CP et de CE1 ont passé une évaluation nationale en septembre. L'objectif était d'apprécier les acquisitions et les besoins de tous les enfants.

Une autre évaluation sera effectuée courant janvier pour les CP afin de mieux percevoir l'évolution.

Une fiche de restitution individuelle a été transmise aux parents des enfants de CP et de CE1 lors d'un rendez-vous individuel.

Les résultats des évaluations serviront pour élaborer les axes du nouveau projet de territoire.

Exercice incendie : exercice le 01/10/2021.

Exercice PPMS lundi 18 octobre 2021, de type alerte intrusion, avec pour objectif, se cacher.

L'exercice a duré 20 minutes. Il a été très compliqué pour les CP qui n'ont pas réussi à rester silencieux ainsi que pour certains CE2.

L'alarme PPMS a été déclenchée par l'école Corneille.

Piscine 2021/2022 et intervenant en EPS:

Les séances de piscine ont repris, ainsi 2 classes partent sur un même créneau. Les 2 CE2 ont des séances actuellement le jeudi matin jusqu'au 9 décembre. Les 2 classes de CP et CP/CE1 iront le jeudi après-midi du 16 décembre au 8 mars. Enfin les 2 classes de cm2, du 10 décembre au 12 mars.

M. Dagut animateur municipal EPS intervient dans toutes les classes :
Avec toujours respect des gestes barrière et pas de pratique de sport de contact.

Périodes/horaires	du 28 septembre au 30 novembre	du 7 décembre au 8 février	du 15 février mars au 3 mai	Du 10 mai au 28 juin
Mardi	CP et CP/CE1 Course d'orientation	CM1 et CE1 Jeux de cross	CE2 et CE2 Raquette	CM2 et CM2 Kin Ball et Ultimate

Remerciements à la Municipalité pour les interventions de l'animateur sportif sur les écoles de Gargenville.

Manifestation :

-Fête de l'école : Une réponse sera fournie au 2eme conseil d'école. Nous laisserons aussi la mairie décider car les conditions d'accueil du public hors temps scolaire est de sa responsabilité. A l'heure actuelle, un pass sanitaire est nécessaire au-delà de 50 personnes.

-Festival du livre : Si les parents veulent tenir une permanence, le festival peut être organisé, avec l'autorisation de la mairie. Un planning précis sera donné pour chaque classe, afin d'éviter le brassage. Les Associations de parents d'élèves sont d'accord pour effectuer les permanences le soir. Il sera organisé début décembre.

Bilan OCCE :

Etat des comptes :

Don AGPG :537€ (reporté pour 2021/2022)

Participation des familles : 3034€

Vente des photos : 4106€

Vente objets API : 447.67€

Cotisation versée à OCCE : 403.30€

Achat de produit pour cessions : 2570€

Charge des activités éducatives : 5132€

Reste sur le compte OCCE :3509.13€

Cette année, il n'y a pas eu de subvention caisse des Ecoles et nous avons constaté une baisse des cotisations des parents.

Pour information, nous suggérons un don de 18 euros. Au final, il n'y a que 14 euros par élève pour chaque classe.

Cette année les parents élus proposent de renouveler l'action de vente de brioche et vente de chocolats. La vente des objets sera rediscutée.

Questions pour la mairie :

- Brise-vue côté La fontaine ?

Une subvention de la FIPD permettrait de financer le brise-vue côté La Fontaine et de permettre la sécurisation de la cour. LE brise-vue sera mis au budget et envisageable pour la rentrée 2022.

-Peintures au sol dans les cours ?

Une demande sera reproposée au budget 2022.

-Panier de basket : commandé pour la cour La Fontaine.

Ce sera plus compliqué pour la 2eme partie de cour Pré L'abbé, car il faut rentrer les paniers afin qu'ils ne disparaissent pas.

Petit rappel concernant la pratique du foot, respect de l'égalité fille garçon dans le partage de la cour, moins de gestion de conflit au retour des récréations, et surtout moins d'accidents.

Une nouvelle commande de 300 euros pour les jeux de cour vient d'être faite car tous les jeux ont été détériorés.

-TNI : état du matériel : Le TNI de la classe de Mme Blasco sera changé courant des vacances. L'ordinateur de Mme Raymond sera également changé dès que l'informaticien sera disponible.

-Qu'en est-il du déménagement de l'école Maternelle ?

Une réunion d'information sera organisée avec M. Le Maire, les parents élus et les enseignants.

- Peinture intérieure des couloirs ?

Pas de budget pour l'année prochaine .

- Toilette mixte côté La Fontaine ?

Sans doute était-ce sur une ou 2 journées lorsqu'il a fallu détartrer les urinoirs car ils étaient bouchés. Sinon, il n'y a pas de toilettes mixtes.

-Chauffage : il fonctionne très bien, en plus grâce au changement des huisseries, on ressent une très bonne isolation.

L'équipe remercie la commune pour ce grand chantier de rénovation des huisseries qui apporte un grand confort aux enfants et aux enseignants.

Mairie : point sur les travaux et souhaits d'investissements 2021/2022

-Travaux à prévoir :

➤ Date pour la mise en route de l'éclairage extérieur côté parking Pré L'abbé ? les travaux ont commencé et les lampadaires seront installés courant des vacances

➤ Installations de panneaux en bois dans les classes pour les affichages.
Classe 1, 2 et 6 ; pas encore au budget.

➤ Protection des radiateurs des Prés l'Abbé, pour éviter des blessures ;
➤ Branchement de prises internet pour les ordinateurs du fond de la classe à l'étage Pré L'abbé et côté La Fontaine (achat du câble pour l'électricien)

➤ Aménagement du hall intérieur : vider les copeaux et installation d'un plancher, sera envisagé.

➤ **Point sur les Investissements :**

Effectués en 2020

Salle n°5	Livraison de tables et chaises individuelles
Salle n°1	Installation d'un ordinateur fixe.

Souhaits pour 2021 :

-Dans les cours, installation de bancs autour des arbres, d'un espace calme
Type table et bancs dans la cour Pré L'abbé Et La Fontaine

- Renouvellement des tables et chaises
- Peinture jeux au sol dans les cours
- Imprimante pour la salle informatique et liseuses numériques (pour les classes

L'équipe enseignante de l'école Molière remercie Monsieur le Maire et les membres de la Caisse des écoles pour la prise en compte des demandes sur l'école Molière lors de la fin du confinement et pour l'achat du nécessaire à la désinfection et pour la livraison des masques enfants aujourd'hui

Date des prochains Conseils d'Ecole : Jeudi 24 mars 2021 à 18h30

Et jeudi 23 juin 2021 à 18h30

Diffusion du compte-rendu du Conseil d'école :

Le compte-rendu du Conseil d'Ecole sera affiché à l'école et publié sur le site, avec l'accord de Monsieur l'inspecteur.

L'équipe enseignante propose de permettre aux familles de le télécharger sur le site de l'école afin de ne pas avoir à le photocopier.

Adresse du site internet de l'école Molière, hébergé comme le veut la réglementation, à la DSDEN de Versailles: <http://www.ec-moliere-gargenville.ac-versailles.fr>

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à